



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Banque de France

Question écrite n° 129535

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la rationalisation des structures de la Banque de France. Dans son rapport public annuel 2012, la Cour des Comptes a mis en exergue « La Banque a mis en œuvre, au cours de la décennie 2000, des réformes délicates et indispensables (adaptation de son implantation territoriale, restructurations au sein de la direction générale de la fabrication des billets, rationalisation de certaines fonctions de support). Elle n'est cependant qu'à mi-chemin dans la rationalisation de ses structures. La mise en œuvre des recommandations formulées par la Cour en 2005 doit être activée là où elles ne l'ont pas encore été, mais le contexte actuel, comme la recherche des économies d'échelle au sein de l'Eurosystème, imposent désormais des étapes supplémentaires de modernisation, d'une ampleur supérieure à celle des précédentes réorganisations. » Il lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour la poursuite de la rationalisation de la Banque de France.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129535

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1970

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)